



Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

Agences photographiques (SAPHIR)

Augmentation au 1er février 2017 0,50%
Valeur du point 15,449221 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	220	3 398,83 €
Secrétaire général de rédaction	180	2 780,86 €
Secrétaire de rédaction	160	2 471,88 €
Chef de service photo	160	2 471,88 €
Editeur photo	140	2 162,89 €
Reporter photo 3e échelon	140	2 162,89 €
Rédacteur 3e échelon	140	2 162,89 €
Maquettiste	130	2 008,40 €
Rédacteur polyvalent	130	2 008,40 €
Journaliste dessinateur	130	2 008,40 €
Reporter photo 2e échelon	130	2 008,40 €
Rédacteur 2e échelon	130	2 008,40 €
Reporter photo 1er échelon	120	1 853,91 €
Rédacteur 1er échelon	120	1 853,91 €
Rédacteurs stagiaires		
+ de 18 mois dans l'entreprise	118	1 823,01 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	115	1 776,66 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	109	1 683,97 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	100	1 544,92 €
Indemnité d'appareil photo	5	77,25 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli)